

Des médias certifiés ISO 9001?

JOURNALISME • La fondation Médias et Sociétés propose des normes de gestion de la qualité des médias. Claude Torracinta en prend la présidence.

BENOÎT PERRIER

«Au moment où les médias sont en difficulté, ils doivent réunir les meilleures conditions de fabrication. C'est ce que permettent les standards que nous proposons.» Le journaliste Claude Torracinta est désormais président de la fondation Médias et Sociétés. Il présente en ces termes les normes internationales de gestion de la qualité qu'elle recommande.

L'idée est effectivement dans l'air: en ces temps de crise de confiance et de bouleversements du paysage médiatique, pourquoi ne pas formaliser ce qui garantit une information de qualité? L'Office fédéral de la communication (OFCOM) envoyait un tel signal à l'automne. Les concessions radio et de télévision régionale accordées comportent en effet l'obligation de se faire évaluer par un interlocuteur extérieur.

Une filiation claire

En l'occurrence, Médias et Sociétés promeut deux normes, baptisées ISAS BC-9001 et ISAS P-9001. Leurs noms troquent la poésie contre une filiation claire avec ISO 9001, norme de gestion de la qualité qu'elles reprennent intégralement. Mais les deux standards sont originaux dans ce qu'ils rajoutent: des adaptations et des définitions spécifiques à la presse et aux diffuseurs radio, TV et internet.

Spécificités des médias

Ces documents sont appliqués dans trois médias déjà certifiés: Canal Once au Mexique, Trans TV en Indonésie et la Radio lettone. Ils précisent les particularités de l'environnement journalistique, notamment une qualité évaluée en fonction des bénéfices réalisés, mais aussi selon le rôle social joué par le média. Le danger de pressions économiques et politiques sur le contenu est également évoqué. Les standards explicitent enfin la double nature des «clients»: lecteurs, auditeurs ou specta-

teurs d'un côté et annonceurs de l'autre, dont les objectifs divergent nécessairement.

Heureusement, ces descriptions sont accompagnées de prescriptions. Sont ainsi soulignées, entre autres, la nécessité d'une indépendance éditoriale ou d'une transparence sur le financement du média.

Codes explicites

«Avez-vous un code d'éthique, une charte, une liberté éditoriale? des liens avec vos lecteurs, une relation claire entre journalistes et direction?» demande Claude Torracinta. De tels documents sont requis par la norme, de même que la formalisation de la plupart des processus qui font la vie quotidienne d'un média. Il cite ainsi, chez nos voisins, la chaîne parlementaire qui annonçait en septembre dernier

sa volonté de se faire certifier. Pour elle, «préciser ses liens avec le pouvoir est une question fondamentale».

Plus près de nous, Radio Fribourg s'est prêtée à l'exercice: sa certification devrait intervenir d'ici à l'été. «On s'est pris au jeu» remarque son codirecteur Thierry Savary. Au scepticisme initial a fait place l'enthousiasme: «On croyait se compliquer la vie, on s'est aperçus que ça pouvait nous protéger, nous faciliter le travail et éviter des problèmes.» Comme exemple d'amélioration, il cite la communication interne: les directives sont maintenant explicites et communiquées à tous. La radio bilingue a également revu et finalisé sa charte dans le processus.

«Cela permet de voir où les incidents font vraiment mal» résume Guillaume Chenevière,

ancien directeur de la TSR et ardent promoteur de la norme. Il relie d'ailleurs le concept de processus critique à son origine: «La qualité d'un média, c'est comme la sécurité dans les avions ou les hôpitaux.»

Soutien de la DDC

«Au XXI^e siècle, une information fiable et digne de foi est un besoin fondamental, on devrait la considérer comme un bien public, non comme un simple produit», précisent les directives d'application des deux standards. Souhaitons qu'il y ait là plus qu'un vœu pieux. A Berne, la Direction du développement et de la coopération affiche en tous les cas sa confiance dans le projet, puisqu'elle a reconduit sa contribution au financement de la fondation, qui œuvre depuis cinq ans. I



Pour faire valoir une norme de qualité d'un média, Claude Torracinta s'interroge par exemple sur l'existence d'une charte, d'un code d'éthique, d'une liberté éditoriale, ou encore sur une relation claire entre journalistes et direction. J.-P. DI SILVESTRO

Horaires élargis pour les petits magasins

GRAND CONSEIL • La droite vote une libéralisation quasi totale pour les magasins familiaux.

Une libéralisation très large des heures de fermeture, mais uniquement pour les petits magasins. Le Grand Conseil a voté hier soir une modification de la LHF (loi sur les heures de fermeture des magasins qui, à l'avenir, fera référence à la notion d'ouverture), qui autorise ces commerces à ouvrir selon leur volonté. C'est-à-dire le dimanche et la nuit. L'obligation de fermer un jour par semaine saute aussi. Environ mille cinquante commerces sont potentiellement concernés! Même si, selon David Hiler, conseiller d'Etat, «l'enthousiasme des commerces concernés est limité» et qu'il sera peu fait usage de cette latitude.

Actuellement, cette possibilité existe déjà pour les kiosques et les stations-service. Ceux-ci tendent d'ailleurs de plus en plus à se transformer en épicerie, ont relevé plusieurs députés. Hier soir, il a été permis à tout magasin en main propre de recourir à cette latitude: épicerie, pharmacie, boutique,

coiffeurs, etc. Certaines personnes qui ont des fonctions dirigeantes pourront également exercer. Une notion jugée trop floue par plusieurs députés de l'Alternative rose-vert. Des cautèles ont toutefois été introduites dans la loi pour éviter que la LHF ne soit contournée via un système de franchises où le vendeur serait fictivement transformé en propriétaire-gérant.

La gauche a dit son scepticisme face à cette libéralisation, qui risque de saper la vie familiale des propriétaires des petits commerces, comme l'ont souligné les Verts. Et, surtout, elle craint que ce premier pas ne serve ensuite de prétexte pour généraliser cette mesure aux grands commerces.

La loi a été votée selon le clivage gauche-droite par 49 voix (libéraux, radicaux, démocrates-chrétiens et Mouvement citoyens genevois), contre 29 (socialistes et verts). L'UDC, qui trouve la loi inaboutie, s'est abstenue. PHILIPPE BACH

Genève lance la Semaine internationale d'actions contre le racisme

Le vernissage de l'exposition «L'Autre», présentée lundi à l'Hôtel de Ville, lancera la Semaine internationale d'actions contre le racisme. «En 2006, nous avons organisé des événements mais pas de cette ampleur», se réjouit André Castella, délégué à l'intégration. «Cette année tous les acteurs associatifs se sont réunis pour combattre ensemble ce fléau qu'est le racisme. Maintenant, nous aimerions avoir une vision plus large au sein de l'administration et initier des axes plus profonds. Par exemple, nous pourrions mettre en place des dispositifs d'écoute et de soutien aux victimes dans le sens des droits humains», ajoute-t-il.

La Ville souhaite pérenniser l'événement, né en 2001 à Montréal, qui se tiendra égale-

ment à Bruxelles et à Lausanne du 16 au 21 mars. Thèmes chers au Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), le racisme, les migrations et la promotion de la diversité culturelle seront traités sous diverses formes par les associations qui promeuvent l'intégration et le respect des différences. Table ronde sur la «Propagation et prévention du racisme: le rôle des médias», soirée sur l'intégration des Kurdes, concert de musique roumaine ou colombienne, contes aux enfants organisés par la Croix-Rouge complèteront le programme. A la maison de quartier des Eaux-Vives, des films et des concerts de hip-hop animeront la soirée du 20 mars autour d'un repas multiculturel. LBN

Informations: www.ge.ch/integration

Comme une chanson populaire

EXPOSITION • Le Musée d'ethno se penche sur la musique comme expression de son époque. Et les goûts ne sont pas si mondialisés que ça!

SAMUEL SCHELLENBERG

Exposer du son, c'est possible? Oui, répond le Musée d'ethnographie de Genève (MEG): dans «L'Air du temps», l'institution parle «archives musicales». Elle évoque les défis que soulèvent leur constitution, leur conservation et leur valorisation. Et rappelle, au passage, qu'il n'existe pas de société sans musique.

Le Musée d'ethno est l'heureux propriétaire d'un trésor sonore: les Archives internationales de musique populaire (AIMP – lire notre «une» de Mag de samedi dernier). Constituées au MEG en 1944 par le grand ethnomusicologue roumain Constantin Brailoiu (1893-1958), les AIMP comptent quelque seize mille heures d'enregistrements musicaux du monde entier.

Alors que le MEG met la dernière main au catalogage de ces archives, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, «L'Air du temps» ne se contente pas d'évoquer et de présenter cet inestimable matériau sonore: à travers un parcours en quatre salles, rythmé par une scénographie plutôt réussie, le musée philosophe avec bonheur sur des thèmes essentiels de son

domaine, comme l'identité, l'authenticité ou la mémoire.

Au milieu de la première salle trône l'épave d'un album vinyle, trouvé sur un bord de route roumaine par l'ethnomusicologue Laurent Aubert, co-commissaire de l'exposition (et directeur d'une passionnante extension éditoriale, *Mémoire vive*). «C'est un peu l'emblème de l'exposition», sourit Francis Mathez, l'autre commissaire de l'expo. Pas étonnant donc qu'on retrouve ce vestige du label folk Electrecord sur l'affiche de «L'Air du temps», avec en filigrane le front dégarni de Brailoiu.

Après une douce cacophonie de mélodies de Bolivie, d'Irlande ou du Congo, le visiteur enchaîne sur la présentation des AIMP et découvre le parcours de leur instigateur; avant de se plonger dans les différentes catégories de la musique populaire roumaine. A ce sujet, le MEG raconte qu'une de ses équipes avait enregistré en 1986 un groupe tzigane du village de Clejani, et que ces musiciens, une fois le dictateur Ceausescu fusillé (1989), ont été rebaptisés Taraf de Haïdouks par deux Belges, avant d'être

emmenés sur les routes du succès mondial...

L'exposition se termine par une ode au tube – cette chanson qui a la particularité de grimper au sommet des charts. Un écran perché sur un podium permet au visiteur de s'improviser DJ: à partir d'une base de données mondialisées, il peut lancer la rengaine qui a fait le plus danser le Mexique, l'Ukraine ou le Mali en début d'année. L'occasion d'un constat plutôt rassurant: mondialisation ou pas, nous n'écoutons pas forcément les mêmes chansons! I

¹ *Mémoire vive*, sous la direction de Laurent Aubert, Infolio éditions, Genève, 2009, 274 pp.

MEG, 65 bd Carl-Vogt, Genève, jusqu'au 30 décembre, ma-di 10h-17h. Visites commentées chaque premier dimanche du mois à 11h (entrée libre). Rens: ☎ 022 418 45 50, www.ville-ge.ch/meg

Plusieurs CD sont publiés à l'occasion de «L'Air du temps»: *Collection universelle de musique populaire*, archives Brailoiu (1913-1953), coffret de 4 CDs AIMP, VDE. Suisse. *Archives de musique populaire*, collection Brailoiu (1927-1951), 1 cd, VDE. Roumanie. *Musiques festives du Gorj (2008)*, 1 CD, VDE.